

**JOSEPH JURT**

Au nom de la vérité et de la justice

Les valeurs littéraires dans le champ politique au moment de l'affaire  
Dreyfus

---

Originalbeitrag erschienen in:

À la recherche d'un sens : littérature et vérité; mélanges offerts à Monique Gosselin-Noat / études réunies par Yves Baudelle ... [Villeneuve-d'Ascq]: Univ. Charles de Gaulle - Lille 3. Bd. 1. 2014, Seite 347-359. ISBN 978-2-908481-80-8

AU NOM DE LA VÉRITÉ  
ET DE LA JUSTICE  
LES VALEURS LITTÉRAIRES  
DANS LE CHAMP POLITIQUE  
AU MOMENT DE L'AFFAIRE DREYFUS

Joseph JURT  
*Albert - Ludwigs - Universität Freiburg*

Après l'injustice de la condamnation de Dreyfus innocent, le 22 décembre 1894, le silence se fit autour du capitaine juif : de larges couches de la population, même la plupart des membres de la communauté juive, étaient convaincues de la culpabilité de Dreyfus, car nul ne pouvait soupçonner que la bonne foi des juges avait été abusée.

Seule la famille Dreyfus fit, avec résolution et prudence, des démarches en vue de la révision du procès. Elle fut tout de suite aidée par un jeune écrivain, Bernard Lazare, qui, en 1894, avait publié un ouvrage sur l'antisémitisme et qui saisit spontanément le vrai fond du crime judiciaire : la haine raciale. Mais il n'obtint qu'en novembre 1896 l'autorisation de la famille de porter les faits du procès devant l'opinion publique avec la brochure *Une erreur judiciaire. La vérité sur l'Affaire Dreyfus*<sup>1</sup>.

À côté de la famille Dreyfus qui œuvrait surtout pour la libération et l'honneur d'un des siens, un second groupe était convaincu de l'innocence du capitaine juif : le sénateur Scheurer-Kestner, l'avocat Leblois et Picquart qui en tant que chef des Services de Renseignements avait identifié, en août 1896, Esterhazy comme l'auteur du fameux bordereau. Pour ce deuxième groupe, l'enjeu était, en premier lieu, un principe moral, une décision éthique plutôt qu'un homme concret bien qu'ils n'oubliassent pas totalement la victime.

---

1. Voir Jean-Denis Bredin, *Bernard Lazare*, Paris, Fallois, 1992.

### L'INTOXICATION DES MASSES

Lorsqu'en automne 1897 le second groupe, notamment Scheurer-Kestner, entreprit des démarches discrètes auprès du gouvernement afin d'obtenir une révision du procès, les conspirateurs de l'État-Major, dont la cause était au fond perdue avec la découverte du vrai coupable Esterhazy, choisirent la fuite en avant en appelant à l'opinion publique ; s'ils agissaient ainsi, c'est qu'ils avaient confiance dans la passion aveugle des masses patriotiques. La démagogie antisémite et nationaliste avait été une pièce essentielle de leur conspiration et désormais ils obéissaient à la logique de leur forfait initial. Cette intention démagogique explique aussi les inventions absurdes par lesquelles on tentait d'occuper la masse des lecteurs des journaux<sup>2</sup>. Alors qu'il existait auparavant un système de tromperie qui s'efforçait de rester à l'intérieur des limites de la vraisemblance, il s'agissait maintenant de violenter purement l'opinion publique. Pour la première fois, remarque Thalheimer, nous sommes en présence de la propagande moderne des mouvements de masse. Cette méthode qui entendait imprégner l'opinion publique comptait sur une telle plasticité des esprits qu'elle n'attendait du public que de changer d'avis sur la même question au bout de peu de temps. Si la campagne de presse des adversaires de la révision avait rencontré une telle résonance, c'est que les contenus antisémites qui, dès la publication de *La France juive* (1886)<sup>3</sup> par Édouard Drumont, influençaient l'opinion publique, furent actualisés par le cas concret de la condamnation d'un juif. Cette campagne atteignait une telle violence qu'un Léon Bailby alla jusqu'à écrire dans *La Presse* (4 nov. 1897) : « La solution serait qu'une "balle intelligente" nous débarrassât de Dreyfus » – une idée qui fut reprise le lendemain par Drumont qui affirmait ne pas croire qu'« en dehors des synagogues il y eut beaucoup de larmes en France, si la "balle intelligente" supprimait un être maudit ». Par de tels propos, Drumont avait de loin transgressé les limites d'une campagne de presse, ces paroles étant une incitation pure et simple au meurtre. Et, en effet, on assistait dans les deux premiers mois de l'année 1898 à des émeutes antisémites à Paris et dans beaucoup de villes de province ; à Alger des tumultes antijuifs avaient déjà éclaté au mois de mai 1897 au cours desquels on avait pillé des magasins juifs et endommagé

2. Voir Siegfried Thalheimer, *Die Affäre Dreyfus*, Munich, dtv, 1963, p. 127.

3. Voir Joseph Jurt, « Bernanos et Drumont », in Max Milner (éd.), *Bernanos*, Centre culturel de Cerisy-la-Salle, Paris, Plon, 1972, p. 67-87, et sur les mêmes rapports Monique Gosselin-Noat, *Bernanos. Militant de l'éternel*, Paris, Michalon, 2007, p. 12-19.

des synagogues. Zola s'indignait contre un gouvernement qui n'avait rien fait pour arrêter l'incitation à la terreur.

### **Zola : éclairer l'opinion publique...**

C'est avec l'intervention de Zola vers la fin de l'année 1897 que l'Affaire Dreyfus prit un nouveau tournant. On peut en effet se demander au nom de quoi Zola était intervenu. Il n'était ni juriste ni homme politique ni journaliste, mais écrivain. Mais c'est peut-être justement parce qu'il était écrivain, l'écrivain le plus représentatif à l'époque, que son intervention avait un tel poids, une importance capitale.

Si Zola a adressé une lettre ouverte au Président de la République que Clemenceau publia le 13 janvier 1898 – deux jours après l'acquiescement du vrai coupable, Esterhazy – dans son journal *L'Aurore* sous le titre désormais célèbre « J'accuse », c'est qu'il a été inspiré par des principes éthiques qui constituaient, à ses yeux, le fondement de la République. Il était animé, comme l'écrivit Siegfried Thalheimer, par un idéalisme qui faisait du cas Dreyfus une cause de la morale républicaine et de ses trois vertus cardinales : liberté, fraternité, égalité<sup>4</sup>. La possibilité de la mystification démagogique du peuple lui avait montré que les structures formelles seules (le principe majoritaire) ne garantissaient pas encore la démocratie, puisque celle-ci repose en fin de compte sur des valeurs (éthiques) et que c'est au nom de ces valeurs qu'il faut s'opposer parfois à une populace excitée.

Appartenant au champ littéraire de grande production, Zola connaissait parfaitement bien les mécanismes de la presse. Après avoir pris connaissance de tous les détails du crime judiciaire lors d'une réunion chez Scheurer-Kestner en 1897, il incite le sénateur à s'adresser à l'opinion publique pour prendre ensuite lui-même l'initiative en publiant dans *Le Figaro* (dans les numéros du 25 novembre, du 1<sup>er</sup> et du 5 décembre 1897) trois articles sur l'affaire. Zola réagissait d'abord en tant qu'observateur, comme romancier qui y voyait un « sujet » littéraire : « Quel drame poignant, et quels personnages superbes ! Devant ces documents, d'une beauté si tragique, que la vie nous apporte, mon cœur de romancier bondit d'une admiration passionnée. Je ne connais rien d'une psychologie plus haute »<sup>5</sup>. Bientôt après, Zola abandonna cette position d'observateur et s'engagea pleinement pour la cause de la vérité et de la justice – « Je me trouvai ainsi engagé sans l'avoir prémédité »<sup>6</sup>. Pour lui,

4. Siegfried Thalheimer, *Die Affäre Dreyfus*, op. cit., 1963, p. 165.

5. *Le Figaro*, 25 nov. 1897 ; cité d'après Émile Zola, *L'Affaire Dreyfus. La vérité en marche*, Paris, Garnier-Flammarion, p. 67.

6. *Ibid.*, p. 74.

la tâche primordiale consistait à éclairer une opinion publique excitée et mystifiée : il s'attaqua ainsi dans son article du 1<sup>er</sup> décembre à la légende du « syndicat juif » qui subornerait avec de l'argent des personnes pour qu'elles sauvent le traître en compromettant l'armée. Zola reconstruit l'« argumentation » des antisémites pour en démontrer l'absurdité et le caractère illogique. Les amis de Dreyfus se sont uniquement réunis, tient-il à souligner, « pour agir sur l'opinion, pour la guérir de la démence où la presse immonde l'a jetée, pour la ramener à sa fierté, à sa générosité séculaires »<sup>7</sup>.

Zola saisit ainsi spontanément les deux facteurs centraux de l'affaire : la manipulation de l'opinion publique par la presse ainsi que l'influence néfaste de l'antisémitisme. Ainsi, dans son article du 5 décembre, il écrivit sur le rôle de la presse :

Nous avons vu la basse presse en rut, battant monnaie avec les curiosités malsaines, détraquant la foule pour vendre son papier noirci [...] Nous avons vu plus haut dans l'échelle, les journaux populaires, les journaux à un sou, ceux qui s'adressent au plus grand nombre et qui font l'opinion de la foule, nous les avons vu souffler les passions atroces, mener furieusement une campagne de sectaires [...] Nous avons vu, enfin, la grande presse, la presse dite sérieuse et honnête, assister à cela avec une impassibilité, j'allais dire une sérénité que je déclare stupéfiante. Ces journaux honnêtes se sont contentés de tout enregistrer avec soin scrupuleux, la vérité comme l'erreur<sup>8</sup>.

Avec la même clairvoyance intrépide Zola accusa la responsabilité du discours antisémite : L'antisémitisme « est le coupable [...] Retourner aux guerres de religion, recommencer les persécutions religieuses, vouloir qu'on s'extermine de race à race, cela est d'un tel non-sens, dans notre siècle d'affranchissement, qu'une pareille tentative me semble surtout imbécile [...] Nous devons à l'antisémitisme la dangereuse virulence que les scandales du Panama ont prise chez nous. Et toute cette lamentable affaire Dreyfus est son œuvre : c'est lui seul qui a rendu possible l'erreur judiciaire, c'est lui seul qui affole aujourd'hui la foule, qui empêche que cette erreur ne soit tranquillement, noblement reconnue »<sup>9</sup>.

### **LA STRATÉGIE DE LA VÉRITÉ**

La campagne de presse de Zola n'obtint pas de résultat tangible. « Aussi longtemps que les partisans de la révision étaient

---

7. *Ibid.*, p. 80.

8. *Ibid.*, p. 84.

9. *Ibid.*, p. 85.

restés campés sur les principes abstraits de la vérité et de la justice, remarqua Henri Mitterand à ce sujet, ils s'étaient heurtés au mur infranchissable de la dénégation dédaigneuse »<sup>10</sup>. Après l'acquittement d'Esterhazy, Zola avait compris qu'il fallait changer de stratégie. Il avait compris qu'avec l'attitude discrète de Scheurer-Kestner et de Picquart, convaincus que la vérité était si forte qu'elle s'imposerait par elle-même, on ne saurait agir contre des courants d'opinion si bien ancrés. Il réagissait alors en « médiatique » à travers une stratégie à haut risque qu'on ne pouvait tenter qu'une seule fois : en créant le scandale par la publication de « J'accuse » – texte diffusé au bout de quelques heures à plus de 300 000 exemplaires, affiché sur tous les murs de Paris. À travers ce que Jules Guesde désigna comme « le plus grand acte révolutionnaire du siècle » Zola défia – seul – toutes les forces établies : Président de la République, gouvernement, État-Major, Parlement, Justice, les forçant à poursuivre un cas qu'ils auraient aimé étouffer.

Deux aspects me semblent être importants dans ce contexte. Ce qui rend l'intervention de Zola exemplaire, c'est qu'il s'est fondé sur des valeurs éthiques, notamment la vérité. Mais, en même temps, il a réfléchi sur les moyens dont il fallait se servir pour que la vérité s'impose. C'est au fond tout le sens de l'engagement des intellectuels. La vérité a besoin d'hommes et de femmes qui luttent pour qu'elle s'impose et qui réfléchissent sur les moyens appropriés au contexte spécifique, en l'occurrence celui où l'opinion publique commence à jouer un rôle de plus en plus important. « Il n'y a pas de force intrinsèque de l'idée vraie » – c'est cette phrase de Spinoza que Bourdieu a citée maintes fois tout en ajoutant que c'était une des phrases les plus tristes de toute l'histoire de la pensée : « Elle est sans force. Et donc nous qui travaillons à produire de la vérité, qui croyons tacitement qu'il est important de produire de la vérité, qui croyons tacitement qu'il est important de diffuser la vérité puisque nous enseignons, nous parlons, nous écrivons, etc., est-ce que, pour être en accord avec nous-mêmes, pour ne pas être trop contradictoires et trop désespérés, nous ne devons pas essayer de réfléchir sur les moyens de donner un peu de force sociale à la vérité ? »<sup>11</sup>

L'impact du texte de Zola s'explique aussi par le fait qu'il avait agi en romancier qui connaissait bien le grand public. Il avait conscience qu'il fallait s'adresser à l'émotion et non seulement à la raison. Face aux dogmes des adversaires, il impor-

10. Henri Mitterand, « Pourquoi Zola a écrit "J'accuse" », *L'Histoire*, n°173, janvier 1994, p. 46.

11. Pierre Bourdieu, *Forschen und Handeln. Recherche et action*, Textes recueillis, présentés et traduits par Joseph Jurt, Fribourg, Rombach, 2004, p. 54.

tait de montrer sa conviction sans hésitation. Et, en effet, Zola, qui offrait une analyse de seconde main n'apportant aucun fait nouveau, se présenta avec la certitude de posséder toute la vérité de l'affaire – une conviction qui l'avait animé dès son premier article publié dans *Le Figaro* du 25 novembre 1897 : « La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera ». Zola reconstruisit toute l'Affaire Dreyfus à l'aide des documents qui lui étaient accessibles, mais aussi par son imagination créatrice; son évocation des faits est aussi orientée par des critères esthétiques, par son sens des contrastes qui lui faisait parfois sacrifier des nuances à des antithèses tranchantes. « Il grossissait, caricaturait même, remarque Colette Becker, pour frapper les masses et les réveiller; le romancier reconstruisait l'Affaire, il la mettait à la portée de tous, il la faisait comprendre »<sup>12</sup>.

L'acte de Zola se révélait révolutionnaire parce qu'il en appelait à l'opinion publique dans une affaire de la Justice et en se dressant contre le ministère de la Guerre, l'État-major et la juridiction militaire. Zola cherchait à atteindre avec son appel un double but: d'une part, il entendait toucher les masses et, d'autre part, provoquer les autorités – ce qu'il réussit totalement. À cause de ses reproches massifs, les autorités n'eurent que le choix entre se taire et reconnaître ainsi le bien fondé des accusations ou poursuivre Zola pour diffamation – ce qui permit de rouvrir le procès de Dreyfus qu'on croyait déjà classé. Zola pensait ainsi « pouvoir porter directement l'Affaire devant l'opinion, et refaire un vrai jugement, sans huis clos, sans dossier secret, en toute clarté, lui se substituant en somme à Dreyfus, et comme portant sa croix »<sup>13</sup>.

### LA SOLIDARISATION DES INTELLECTUELS

L'indépendance et la grande notoriété de Zola ont été sans aucun doute des conditions indispensables à l'impact de *J'accuse*. Ce qui fut décisif, ce n'est pas seulement la provocation des organes de l'État par la lettre publique de Zola mais, par cette prise de position courageuse de l'écrivain, l'intérêt des intellectuels avait été suscité. Ces derniers s'étaient pour la première fois manifestés comme groupe social après la publication de *J'accuse*. Le 14 janvier 1898 parut dans *L'Aurore* un texte signé par plusieurs écrivains, universitaires, artistes et journalistes. Pendant vingt jours, cette protestation parut quo-

12. Colette Becker, in Zola, *La Vérité en marche*, Paris, Garnier-Flammarion, p. 45; voir aussi Pierre Cogny, « La rhétorique de la vérité dans "J'accuse" », *Les Cahiers naturalistes*, n°45, 1973, p. 130-138.

13. Pierre Miquel, *L'Affaire Dreyfus*, Paris, P.U.F., 1961, p. 47.

tidienement dans *L'Aurore* avec un nombre toujours croissant de signatures.

Si les « intellectuels » se sont réclamés dans ce débat public de leur autorité spécifique, ce fut un fait nouveau. Ce qui fut nouveau aussi, c'était le caractère collectif de la protestation – d'où le terme au pluriel : « les intellectuels ». L'intervention de Zola a été celle d'un écrivain individuel comme ce fut le cas pour les interventions politiques de Voltaire, de Victor Hugo ou de Lamartine qui se sont fondés sur leur seule autorité en tant que poètes hors du commun. La thèse de Zola semblait aller contre le simple bon sens. La solidarisation des intellectuels avec l'écrivain était une sorte de caution que la thèse de Zola n'était pas l'idée folle d'un individu. À côté du nombre élevé des protestataires<sup>14</sup>, leur importance sociale jouait un rôle non négligeable. Zola représentait l'écrivain indépendant qui ne s'insérait pas dans le pôle dominant et qui, grâce à son succès littéraire, menait un combat à la fois social et littéraire<sup>15</sup>.

Les éléments nouveaux de cette protestation collective étaient évidents et ils furent immédiatement perçus par les antidreyfusards qui, les premiers, s'étaient servis du terme d'« intellectuel » avec une connotation négative. Selon Maurice Paléologue, ce fut le critique littéraire Ferdinand Brunetière qui s'était servi le premier du terme d'« intellectuels » dans le contexte de la protestation collective : « Et cette pétition que l'on fait circuler parmi les intellectuels ! pour désigner comme une caste nobilitaire les gens qui vivent dans les laboratoires et les bibliothèques, ce fait seul dénonce un des travers les plus ridicules de notre époque, je veux dire la prétention de hausser les écrivains, les savants, les professeurs, les philologues au rang de surhommes »<sup>16</sup>.

14. La première protestation comportait dix-sept listes, la deuxième seize listes ; il y en eut enfin une troisième. Les listes des signataires sont reproduites dans Jacques Juillard et Michel Winock (éd.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 1996, p. 374-391.

15. Aux yeux d'Alain Pagès, ce fut surtout la notoriété de Zola qui explique le succès énorme de *J'accuse*. Voir Alain Pagès, « L'intellectuel et la littérature nationale à l'époque de l'Affaire Dreyfus. Le cas d'Émile Zola », in Michel Espagne et Michel Werner (éd.), *Philologiques III. Qu'est-ce qu'une littérature nationale ? Approches pour une théorie interculturelle du champ littéraire*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1994, p. 248. Le succès des œuvres de Zola auprès d'un public large était un fait indéniable. Si l'on vendait avant 1848 par année, tous les auteurs compris, entre 300000 et 400000 exemplaires de romans, un seul roman de Zola, *La Débâcle*, avait atteint en 1911 un chiffre de vente d'à peu près un demi-million. D'autres romans de Zola avaient connu dès 1905 des chiffres de vente très remarquables : *Nana* (204000), *Lourdes* (165000), *L'Assommoir* (151000). Mais Zola n'entendait nullement subordonner sa conception littéraire aux seules exigences du marché. Le marché était considéré par lui comme un facteur de libération et non de dépendance, car l'argent permettait de se libérer de la tutelle de l'État.

16. Maurice Paléologue, *Journal de l'Affaire Dreyfus*, Paris, Plon, 1955, p. 90-91. Au sujet de Brunetière voir Antoine Compagnon, *Connaissez-vous Brunetière ?*

Le terme « intellectuels » a été d'abord une notion péjorative qui dénia à ces derniers la compétence et la vocation d'intervenir dans le domaine de l'espace public politique. Ce point de vue a été surtout défendu par Barrès qui publia le 1<sup>er</sup> février 1898 dans le quotidien *Le Journal* un article sous le titre (significatif) « La protestation des intellectuels ! » Il y mettait en relief la contradiction qui consistait selon lui à se réclamer des principes des droits de l'homme et de la démocratie et à se manifester en même temps comme une élite au-dessus des masses : « Tous ces aristocrates de la pensée tiennent à affirmer qu'ils ne pensent pas comme la vile foule »<sup>17</sup>. Barrès reconnut que ce furent la logique et la raison qui motivaient l'engagement des « intellectuels ». Il demandait cependant qu'on reconnaisse l'existence de valeurs transindividuelles que l'homme ne saurait dominer. Ceci peut se déduire – *ex negativo* – à partir de sa définition de l'intellectuel dans son livre *Scènes et doctrines du nationalisme* qu'il caractérise comme un individu convaincu que la société devrait se fonder sur la logique et qui méconnaîtrait qu'elle reposait sur des nécessités antérieures qui seraient mêmes étrangères à la raison individuelle<sup>18</sup>.

### **INDIVIDUALISME OU DÉFENSE DES DROITS DE L'INDIVIDU ?**

La critique de l'élitisme a été faite d'une manière plus approfondie dans un article « Après le procès » publié dans le numéro de mars-avril 1898 de la *Revue des deux mondes* par Ferdinand Brunetière. Les prises de position politiques de ceux qu'on désignait maintenant comme des « intellectuels » étaient, à ses yeux, une manifestation de l'individualisme : « Chacun de vous n'a confiance qu'en soi, s'érige en juge souverain de tout, n'admet pas même que l'on discute l'opinion qu'il s'est faite »<sup>19</sup>. Brunetière ne voyait pas pourquoi un excellent paléographe, un linguiste ou un métricien éminent, un chimiste consommé aient une compétence spécifique dans des domaines qui ne relèvent pas de leur compétence professionnelle : « Je ne vois pas ce qu'un professeur de tibétain a de titres pour gouverner ses semblables, ni ce qu'une connaissance unique des pro-

---

*Enquête sur un antidreyfusard et ses amis*, Paris, Seuil, 1997.

17. Maurice Barrès, *Le Journal*, 1<sup>er</sup> février 1898.

18. Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Paris, Félix Juven, 1902, p. 45. Mais Barrès subvertissait en quelque sorte son argumentation qui déniait par principe aux intellectuels le droit d'intervenir au sujet de questions politiques en refusant aux dreyfusards le caractère d'une *vraie* élite.

19. Ferdinand Brunetière, « Après le procès », *La Revue des deux mondes*, n°146, mars-avril 1898, p. 445.

priétés de la quinine ou de la cinchonine confère des droits à l'obéissance et au respect des autres hommes »<sup>20</sup>.

Le sociologue Durkheim a pris cette problématique au sérieux. À ses yeux, l'argument de l'« autorité » du prestige scientifique des « intellectuels » ne saurait fonder seul leur intervention politique. Il répondit pour cette raison à Brunetière dans un article intitulé « L'individualisme et les intellectuels » publié dans *La Revue bleue* du 2 juillet 1898. L'individualisme était pour lui une des dernières valeurs que la société partageait et non pas une conception arbitraire d'un individu quelconque. L'individualisme n'est pas l'anarchie, mais désormais « le seul système de croyances qui puisse assurer l'unité morale du pays »<sup>21</sup> ; l'individualisme est ainsi une valeur des sociétés modernes qui comporte une dimension universelle qu'on ne saurait réduire aux intérêts particuliers d'un groupe professionnel. « En définitive, l'individualisme ainsi entendu, c'est la glorification non du moi, mais de l'individu en général »<sup>22</sup>. En dernier ressort ce sont des raisons pragmatiques qui font attribuer aux intellectuels la tâche et le droit d'intervenir, un droit qui revient en principe à chaque individu. Ce n'est pas un savoir spécifique qui motive l'intervention des intellectuels, mais leur méthode scientifique qui les rend méfiants à l'égard de tout préjugé et qui leur permet de formuler un jugement fondé dans des domaines hors de leur compétence spécifique. « Si donc, dans ces temps derniers, un certain nombre d'artistes, mais surtout de savants, ont cru devoir refuser leur assentiment à un jugement dont la légalité leur paraissait suspecte, ce n'est pas que, en leur qualité de chimistes ou de philologues, de philosophes ou d'historiens, ils s'attribuent je ne sais quels privilèges spéciaux et comme un droit éminent de contrôle sur la chose jugée ». « [Les intellectuels] entendent exercer tout leur droit d'hommes [et s'ils] se sont montrés plus jaloux de ce droit que le reste de la société [...] c'est simplement que, par suite de leurs habitudes professionnelles, il leur tient plus à cœur. Accoutumés par la pratique de la méthode scientifique à réserver leur jugement tant qu'ils ne se sentent pas éclairés, il est naturel qu'il cèdent moins facilement aux entraînements de la foule et au prestige de l'autorité »<sup>23</sup>.

---

20. *Ibid.*, p. 446.

21. Émile Durkheim, « L'individualisme et les intellectuels », *Revue bleue*, 2 juillet 1898, p. 7-13, repris dans *La Science sociale et l'action*, Paris, P.U.F, 1970, p. 270. Voir à ce sujet surtout Louis Pinto, « La vocation de l'universel. La formation de la représentation de l'intellectuel vers 1900 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°55, nov. 1984, p. 23-32.

22. Émile Durkheim, « L'individualisme », *op. cit.*, p. 268.

23. *Ibid.*, p. 269-270.

La portée de cette nouvelle forme de l'intervention politique a été telle que le camp adverse, celui des anti-dreyfusards, cherchait à son tour à gagner des intellectuels à sa cause et ce modèle social s'est, comme l'a constaté Christophe Charle, universalisé au-delà de son domaine d'origine. Barrès écrivit ainsi en janvier 1899 à propos de la Pétition de la Ligue de la Patrie française : « L'essentiel c'est qu'on ne pourra plus dire que l'intelligence et les intellectuels – pour se servir une dernière fois de ces barbarismes de mauvais français – sont d'un seul côté »<sup>24</sup>.

Les « dreyfusards » ne mettaient pas tellement la compétence intellectuelle du camp adverse en question, mais plutôt l'absence d'autonomie ; ceux-ci se mettraient au service de forces non-intellectuelles telle l'armée ou se contenteraient de soutenir l'ordre social établi. C'est la référence aux idées, c'est-à-dire aux principes qui caractérisaient les « intellectuels » à quelque camp qu'ils appartiennent. Le caractère passionné du débat suscité par l'Affaire Dreyfus s'explique par le fait qu'à travers cette discussion deux conceptions de valeurs fondamentales s'affrontaient. De cette sorte fut réactivé un débat qui a été suscité par la Révolution française. Pour les uns, les droits de l'homme propagés par la Révolution française primaient et il fallait défendre cette primauté des droits de l'individu face à la raison d'État. Péguy était aussi plein d'admiration pour une nation qui avait su « mettre toute sa force, une énorme force de travail et une énorme force d'inquiétude au service d'une cause même individuelle, de faire pour *un* homme, pour l'existence, pour la vérification, pour la justification d'*un* homme ce que tant de peuples n'eussent point fait pour leur propre existence [...] Cette affaire en fera l'éternel honneur de la France »<sup>25</sup>. Pour les anti-dreyfusards primait non pas l'individu, mais l'État. C'est cet État qu'il fallait défendre par l'armée, d'autant plus qu'on ne pourrait se permettre des conflits internes à un moment où le pays était menacé par l'extérieur.

### **L'INTERVENTION DES ÉCRIVAINS ET LA LOGIQUE DU CHAMP LITTÉRAIRE**

Christophe Charle et Pierre Bourdieu ont expliqué l'intervention de Zola et des écrivains à partir de la logique du champ littéraire. La position de Zola au moment de l'Affaire Dreyfus était donc tout à fait unique. Il disposait d'une très grande

24. *Le Journal*, 2 janv. 1899 cité par Christophe Charle, *Naissance des intellectuels 1880-1900*, Paris, Minuit, 1990, p. 160-161.

25. Charles Péguy, *Œuvres complètes*, Paris, éd. de la Nouvelle Revue Française, 1940, t. II, p. 361.

audience auprès du public grâce à ses succès littéraires qui n'étaient pas compromettants parce que l'auteur cultivait son sens de l'indépendance et se référait en plus au modèle prestigieux des sciences. Il ne comptait pas non plus parmi le pôle dominant du champ littéraire (représenté entre autres par les membres de l'Académie française) qui tendait à s'identifier avec les dominants du secteur politique et militaire. Ce qui faisait en revanche la faiblesse de ceux qui luttaient pour la révision, c'était leur position marginale à l'intérieur du champ politique et littéraire, leur peu de résonance auprès d'un public large. Ce fut le cas de Bernard Lazare qui avait vu juste, mais dont la position avait été marginale. L'intervention de Zola était donc d'un prix inestimable. « Pour les dreyfusards, remarque à bon droit Léon Blum, Zola était moins un héros qu'un allié inattendu et inestimable. Pour les adversaires, il était un métèque, un pervers, un demi-dément, un agent vénal du Syndicat »<sup>26</sup>. Christophe Charle définit ainsi le rôle de Zola :

Bien que vilipendé, l'auteur de *Germinal* avait une audience de masse qui conférait à tous ses écrits une résonance scandaleuse et donc politique. Or, parmi les écrivains possibles dans ce secteur du champ, bien peu étaient susceptibles d'accomplir cet acte révolutionnaire [...] Zola est à la fois le seul possible: son non-conformisme le met dans une situation prophétique homologue des dreyfusards d'avant-garde; mais son audience de masse qui est le contraire de l'avant-garde et donc du dreyfusisme, en fait le prophète le plus risqué pour les mêmes raisons [...] En lançant le débat hors du cadre limité de l'enceinte parlementaire et des controverses traditionnelles à bout de souffle et en instaurant un clivage sur une valeur à la base idéologique et littéraire (Vérité, Justice), Zola force tout le champ littéraire à se sentir concerné<sup>27</sup>.

Cette référence aux valeurs universelles caractérise, selon Christophe Charle, les intellectuels qui entrent en conflit avec l'élite politique qui devrait être, par définition, la gardienne du bien public :

Cet antagonisme (Vérité et Justice contre Ordre et Nation) donne une existence sociale aux « intellectuels ». Alors que toutes les professions ou les classes tendent à cette époque à s'organiser collectivement pour défendre leurs intérêts, les intellectuels se présentent bien comme un groupe social défini par ses fonctions, ses rites, ses hiérarchies propres, mais les seuls intérêts qu'ils prétendent défendre sont des intérêts

26. Léon Blum, *Souvenirs sur l'Affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1935, p. 133-134.

27. Christophe Charle, « Champ littéraire et champ du pouvoir : les écrivains et l'Affaire Dreyfus », *Annales*, n°32, mars-avril 1977, p. 252-253.

désintéressés, des valeurs universelles ou des institutions générales. Ils se posent ainsi en rivaux évidents de l'élite chargée de ces causes générales, le personnel politique<sup>28</sup>.

Pour Pierre Bourdieu aussi, Zola réussit, à l'occasion de l'Affaire Dreyfus, à importer dans le champ politique un problème construit selon les principes de division caractéristiques du champ intellectuel et à imposer à l'univers social les lois du champ intellectuel qui a pour particularité de se réclamer de l'universel. L'autonomie du champ intellectuel était ainsi, selon Bourdieu, la condition de l'intervention de Zola dans le champ politique au nom des normes propres du champ littéraire :

Le *J'accuse* est l'aboutissement et l'accomplissement du processus collectif d'émancipation qui s'est progressivement accompli dans le champ de production culturelle : en tant que rupture prophétique avec l'ordre établi, il réaffirme, contre toutes les raisons d'État, l'irréductibilité des valeurs de vérité et de justice, et, du même coup, l'indépendance des gardiens de ces valeurs par rapport aux normes de la politique (celles du patriotisme, par exemple), et aux contraintes de la vie économique<sup>29</sup>.

Cette thèse – L'autonomie du champ littéraire et intellectuel comme condition indispensable de l'engagement au nom des valeurs propres du champ – est reprise dans la conclusion du livre *Les Règles de l'art* sous le titre « Pour un corporatisme de l'universel » qui se veut « une prise de position normative »<sup>30</sup>. L'intervention d'un type nouveau comme celle de *J'accuse* tendrait « à maximiser les deux dimensions constitutives de l'identité de l'intellectuel qui s'invente à travers eux, la “pureté” et “l'engagement”, donnant naissance à une *politique de la pureté* qui est l'antithèse parfaite de la raison d'État. Elles impliquent en effet l'affirmation du droit de transgresser les valeurs les plus sacrées de la collectivité [le patriotisme par Zola ou l'appel au soutien à l'ennemi pendant la guerre d'Algérie], au nom de valeurs transcendantes à celles de la cité ou, si l'on veut, au nom d'une forme particulière d'universalisme éthique et scientifique qui peut servir de fondement non seulement à une sorte de magistère moral mais aussi à une mobilisation collective en vue d'un combat destiné à promouvoir ces valeurs »<sup>31</sup>.

28. Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1991, p. 272.

29. Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992 p. 186.

30. *Ibid.*, p. 461.

31. *Ibid.*, p. 465.

Dans un entretien en 1992, Bourdieu soulignait le caractère exemplaire de l'engagement de Zola fondé sur des valeurs universelles propres au champ littéraire :

Lorsque Sartre, et 121, se dressent contre la Raison d'État, et appellent au soutien de « l'ennemi », ils renouvellent la rupture inaugurale de Zola affirmant l'irréductibilité des valeurs universelles de vérité et de justice. L'autonomie du monde intellectuel, qui rend cette rupture possible, est une véritable création continuée: elle ne peut survivre que dans et par le refus de lâchages et des lâchetés souvent infimes en apparence, à l'égard des pouvoirs, dans et par les innombrables refus, les innombrables ruptures, souvent invisibles, à travers lesquels se crée la liberté (dont on oublie qu'elle n'est pas un donné métaphysique, mais une conquête historique)<sup>32</sup>.

---

32. *Art Press*, 1992, p. 122.